

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1175 Décisions concernant les Ministères

n° 1175

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

9 novembre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une deuxième session d'examen d'entrée en sixième et des Bourses première série s'ouvrira à Djibouti, le samedi 29 octobre 1960 à 7 heures à l'Ecole du boulevard de la République. La Commission chargée de la surveillance et de la correction des épreuves de cet examen est composée comme suit : M. Muzotte, Chef du Service de l'Enseignement p.i. Président M. Pichon, Directeur du Lycée de Djibouti Membre M. Claire, Professeur au Lycée de Djibouti M. Morançais, Professeur au Lycée de Djibouti M. Granier, Professeur au Lycée de Djibouti. M. Achard, Professeur au Lycée de Djibouti Mme Monichon, professeur au Lycée Mme Farinès, institutrice adjointe Mme Andreucci, institutrice adjointe Mme Jouquin, institutrice adjointe Mme Ferne, institutrice adjointe M. Jouquin, instituteur M. Roble Boulale, instituteur Sœur Guigue Brigitte, Ecole des Sœurs Franciscaines de Calais La commission se réunira le samedi 29 octobre 1960 à 7 heures à l'école du boulevard de la République.